



association nationale des assistants
de service social

15 rue de Bruxelles - 75009 Paris

☎ : 01 45 26 33 79 📠 : 01 42 80 07 03

Courriel : secretariat@anas.fr

Site internet : www.anas.fr

Siret : 784 359 093 00035 Code NAF : 9412Z

Association loi 1901 non soumise à la TVA

BULLETIN D'ADHÉSION ANNÉE CIVILE 2020

COORDONNÉES PERSONNELLES

N° Adhérent :

Mme M.

Nom :

Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Téléphone fixe :

Mobile :

Courriel (personnel de préférence) * :

* Si vous indiquez votre adresse électronique, vous serez inscrit sur la liste de diffusion des adhérents de l'ANAS, vous permettant de recevoir des informations sur les actions et les publications de l'association, ainsi que les éléments relatifs à l'Assemblée Générale.

J'autorise : Je n'autorise pas :

Que mes coordonnées soient transmises **uniquement aux instances et groupes de travail de l'ANAS** (cocher votre choix).

Aucune information personnelle communiquée dans ce formulaire ne sera transmise à un tiers ou utilisée à des fins commerciales.

SITUATION PROFESSIONNELLE

Étudiant : Établissement de formation : Année d'étude :

En recherche d'emploi : depuis le :

Retraité : depuis le :

Salarié : Employeur :

Secteur d'activité : Public Privé Associatif Libéral

Domaine : Polyvalence Enfance Handicap Insertion

Santé Travail Autre :

Fonction : AS Encadrement Formateur (trice) Autre :

DEASS obtenu en :

Numéro ADELI¹ :

Autres diplômes et année d'obtention :

¹ Procédure d'enregistrement obligatoire prévue par l'article L411-2 du CASF à réaliser auprès de l'ARS

ADHÉSION + ABONNEMENT A LA REVUE FRANÇAISE DE SERVICE SOCIAL

Valable pour l'année civile, quelle que soit la date de souscription.

- Professionnel(le) : **95 €**
- Adhésion de soutien : **111 €**
- Étudiant(e) en formation initiale : **32 € (joindre un justificatif)**



En cas de déménagement, pensez à nous signaler votre nouvelle adresse. Toute nouvelle expédition sera facturée 2,5 € par numéro.

ADHÉSION SIMPLE

Valable pour l'année civile, quelle que soit la date de souscription.

- Professionnel(le) : **60 €**
- Adhésion de soutien : **76 €**
- Étudiant : **16 € (joindre un justificatif)**

PROTECTION JURIDIQUE

Couvre vos risques professionnels. Valable **l'année civile**, le montant peut être prélevé comme l'adhésion. Effet rétroactif au 1^{er} janvier quand paiement et réception avant le 15 février. Après le 15 février, effet à la date de réception.

- Cotisation pour les adhérents : **18 €**

RÈGLEMENT

Chèque N° merci de faire un seul chèque du total à l'ordre de « **ANAS** »

Payé en ligne Date du paiement :

Prélèvement merci de joindre un RIB (sauf si inchangé depuis l'adhésion 2019 :)

Vous réglerez alors en 4 fois au 5 mars, 5 juin, 5 septembre et 5 décembre (voir le formulaire d'autorisation de prélèvement automatique ci-joint).

Le prélèvement sera renouvelé automatiquement l'année suivante sauf démarche contraire de votre part (envoi d'un courrier ou d'un courriel).

Date :

Par la signature de ce document, j'adhère également au code de déontologie de l'ANAS (disponible sur le site internet de l'association)

Signature :

Veuillez adresser votre bulletin à l'adresse suivante : ANAS – 15 rue de Bruxelles – 75009 PARIS
Ou à secretariat@anas.fr en cas d'adhésion par le site internet

Conformément à loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : ANAS – 15, rue de Bruxelles – 75009 PARIS.